

Le 21 avril 2016 : 1^{ère} action

- Mise en place de 3 affiches sur chaque groupe scolaire. Les affiches ont été conçues et réalisées par les élus du CME.
- Présence d'élus et de parents délégués pour la sensibilisation des parents à la semaine de la sécurité.
- Distribution d'un jeu interactif parent – enfant « La cocotte ».
- Association des enseignants à l'action par la distribution de morceaux de bandes réfléchissantes à apposer sur le cartable des enfants. Ces bandes réfléchissantes ont été gracieusement offertes par la Prévention Routière.

Les élus du CME ont été participatifs et impliqués dans l'action. Tous étaient présents à 8 h 15



Jours actions PV des 22, 25 et 26 avril

Pour cette 2ème action, les élus du CME ont conçu des "PV" virtuels à distribuer aux conducteurs bien ou mal arrêtés, ainsi qu'aux véhicules bien ou mal stationnés.

Un jeu de cartes à découper a également été distribué aux parents



Dernier jour 27 avril

Pour cette 3ème action, la prévention routière s'est associée aux élus, parents délégués et CME pour sensibiliser les parents à la sécurité de leurs enfants par le biais du fascicule "Mon enfant est-il bien protégé ?"



Par la même occasion, la Prévention Routière a fait signer aux parents, élus et enseignants le manifeste "Zéro enfant tué sur nos routes"

